



Événements
Attractions
Québec

SERVICES JURIDIQUES SPÉCIALISÉS POUR LES OBNL

Les membres d'Événements Attractions Québec (ÉAQ) ont accès au Service juridique du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) à un tarif avantageux.

Vous avez besoin d'un conseil? D'une analyse juridique? D'être représenté devant les tribunaux administratifs ou civils en droit corporatif et associatif des OBNL ou en contexte de litige en droit du travail et de l'emploi? L'équipe du RLSQ, composée de six avocates, se spécialise en droit associatif des OBNL.

Pour en savoir plus sur les services et les conseillers, visitez leur [site Web](#).

Tarifs et modalités en vigueur (du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027)

À titre de membre d'ÉAQ, vous bénéficiez des tarifs suivants :

- **Frais d'ouverture de dossier : 8,25\$ + taxes;**
- **Consultations juridiques : 206\$ / heure + taxes;**
- **En contexte de litige : 242\$ / heure + taxes**

Des frais administratifs de 35 \$ par facture seront ajoutés.

Veuillez noter que des intérêts seront facturés pour les paiements effectués après un délai de 30 jours.

Comment utiliser le service?

Contactez notre service aux membres par courriel en décrivant brièvement votre situation et votre besoin. Notre équipe se chargera d'acheminer votre demande, et vous serez ensuite contacté directement par l'avocate responsable de votre dossier.

Pour des informations supplémentaires : membership@eaq.quebec